

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

110 DEC. 1976

Séance ordinaire du dix décembre mil neuf cent soixante seize.

L'an mil neuf cent soixante seize, le dix décembre à vingt heures quarante cinq,

Le Conseil Municipal de la Ville de MENNECY légalement convoqué le 22 Novembre 1976, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Jacques ROBERT - CHAMPAGNE - VIOLETTE - LEON - NICE Maires-Adjoints - BERNIER - DENEUX - DUMAS - JUDITH - PERTIN - HOT - CHANGENET - GILLES - BACA - FRANCO - Mlle. ATCHENAUT -

POUVOIRS : M. LHORTY à M. CHAMPAGNE
M. DHONT à M. BERNIER

ABSENTS EXCUSES : MM. GIBERT - RABIER - Mme. CALLIGARO - M. BRES -

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

ZONES NATURELLES D'EQUILIBRE. - PLATEAUX DU SUD -

Monsieur ROBERT présente au Conseil Municipal Madame DELPRAT, chargée de Mission par la Préfecture de Région pour l'élaboration du dossier relatif aux Plateaux du Sud dans le cadre de la mise en valeur des Zones Naturelles d'Equilibre.

Madame DELPRAT, après avoir remercié le Conseil de son invitation, expose ce que sont les Zones Naturelles d'Equilibre. Elle explique qu'elles sont constituées par des secteurs géographiques où la nature est prépondérante. Dans un bref historique sur la politique d'initiative régionale elle déclare que c'est une priorité pour compenser le développement des Villes Nouvelles et les secteurs à forte densité. Elle rappelle que durant les 10 dernières années l'espace rural a alimenté la croissance de la Région Parisienne, en subissant les inconvénients. Les Zones Naturelles d'Equilibre doivent assurer la défense des Zones Rurales par leur mise en valeur et en stimulant leur économie. Il faut développer les activités agricoles et maintenir un marché foncier agricole. Elle explique le rôle de la S.A.F.E.R. en la circonstance et les possibilités financières nouvelles données à cet organisme pour lui permettre d'augmenter son activité. Il faut également maintenir un mode de vie rural, compatible avec un mode de vie urbain. Il faut aussi permettre d'accueillir des activités de détente et de loisirs.

Pour réussir cette initiative il y aura lieu d'harmoniser les différents aspects (Politique urbaine et rurale - Emplois - Infrastructures). d'arbitrer les intérêts contradictoires (exploitations de carrières et sites, privatisation des propriétés et ouverture au public, ouverture au public des forêts et protection de celles-ci), d'élaborer les programmes de mise en valeur ; pour ce faire les élus doivent être les moteurs ; cette politique ne doit pas être contraignante d'où difficulté de mettre en place une réglementation.



Le dossier soumis aux Conseils Municipaux intéressés est un document introductif, les données en sont provisoires et il a été établi pour permettre d'ouvrir une discussion avec les élus.

Ces principales bases sont :

- Le périmètre d'étude susceptible de modifications -
- un frein à la construction génératrice d'évolution rapide de la démographie et influente sur les finances communales -

Il a pu être constaté que l'urbanisation avait quelquefois des conséquences sur le cadre de vie des Communes par :

- une occupation anarchique a parfois détruit le caractère de certains villages -
- la multiplication des pollutions -
- la dégradation de secteurs forestiers (implantation de cabanons de Week-end).

En ce qui concerne MENECY, cette ville a, par son caractère, une place qui peut être importante dans le cadre de cette étude en raison de :

- sa démographie -
- son rôle indissociable de son environnement rural -
- son attraction comme pôle de service qui est vraisemblablement à renforcer -

Pour la mise en oeuvre de la politique des Z.N.E. il faut penser que le cadre du canton doit se prêter à la réflexion, car il peut permettre d'établir des programmes d'ensemble, de dégager des moyens financiers et faire financer certaines opérations (Crédits F.I.A.N.E. ou P.A.P.). Actuellement, il reste à déterminer les ressources financières qui pourront être dégagées ; des dispositions devraient intervenir dans un avenir assez proche, par un péréquation entre les ressources des zones urbaines et des Z.N.E.

Monsieur ROBERT remercie Madame DELPRAT pour cet exposé et passe la parole successivement à MM. VIOLETTE - JUDITH - BERNIER - CHAMPAGNE - qui demandent des précisions sur certains points figurant au dossier soumis au Conseil Municipal.

Monsieur ROBERT conclut en préconisant que le cas de MENECY sera étudié plus particulièrement par le Conseil Municipal et la population et qu'un ~~cont~~ sera pris avec les Maires du Canton intéressés par ce dossier afin de faire une étude plus globale et dégager les mesures qui seront à prendre.

o o
o

- COMPTE ADMINISTRATIF 1975 -

Le Maire donne lecture du Compte Administratif 1975 qui se traduit par le résultat suivant :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

10 DEC. 1976



- SECTION D'INVESTISSEMENT -

Recettes	4.189.149,76 F.
Dépenses	3.889.444,93 F.
Excédent de Recettes.....	299.704,83 F.

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

Recettes.....	6.599.295,14 F.
Dépenses.....	6.434.316,41 F.
Excédent de Recettes.....	164.978,73 F.

Monsieur CHAMPAGNE après le départ de Monsier le Maire prend la présidence de la séance et le Conseil à l'unanimité approuve le Compte Administratif qui lui est présenté.

o o
o

- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1976 -

Le Maire donne lecture des propositions de crédits en recettes et en dépenses pour le Budget Supplémentaire qui se monte à :

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

Recettes et Dépenses	3.356.476,44 F.
----------------------------	-----------------

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

Recettes et Dépenses.....	665.208,73 F.
---------------------------	---------------

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Budget Supplémentaire qui lui est présenté.

o o
o

- SEJOUR DE NEIGE -

Le Docteur LEON donne lecture du rapport de la 4ème Commission relatif à la mise en place du séjour de neige lors des vacances de Février 1977.

Le Conseil à l'unanimité,

Décide la prise en charge, au Budget de la Ville, de cette opération.

Décide d'inscrire au Budget Primitif un crédit de dépenses de 80.000 Francs correspondant à l'envoi de 100 enfants.

29

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 190 DEC. 1976

Autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Société "PLAISIRS & VACANCES" 53, rue Notre-Dame de Nazareth 75003 - PARIS ainsi que la police d'assurances couvrant les risques de Responsabilités Civiles avec la Société "LA UNION & LE PHENIS ESPAGNOL",

o o
o

- HOPITAL DE CORBEIL-ESSONNES - EXTENSION -

Monsieur NICE informe le Conseil Municipal qu'il a, le 4 Novembre 1976, assisté à une réunion du Conseil Municipal de CORBEIL-ESSONNES à laquelle avait été invités les Maires des Communes rattachées administrativement à l'Hôpital de CORBEIL-ESSONNES et au cours de laquelle avaient été examinés les problèmes posés par la construction du nouveau Centre Hospitalier "BIPOLAIRE" CORBEIL-ESSONNES -EVRY et avait été adoptée une résolution tendant à la construction rapide de ces établissements et demandant aux Conseils Municipaux des Communes intéressées de délibérer sur cette affaire.

L E C O N S E I L

Considérant que le déficit du 8ème secteur hospitalier de l'ESSONNE est de 1,674 lits au minimum, ce qui représente environ l'équivalent de 3 hôpitaux de 500 lits.

Ayant pris connaissance de la résolution adoptée par les Maires ou leurs représentants au cours de la réunion du 4 Novembre 1976.

Adopte cette résolution.

DEMANDE que soit dès maintenant prise par le Ministère de la Santé la décision définitive de construction et de financement du Centre Hospitalier de CORBEIL-ESSONNES sur le terrain de 24 ha acquis depuis 1969, et ce d'autant que le 3ème dossier d'avant projet est prêt et déposé depuis mars 1976, conformément aux dernières directives du Ministère,

DEMANDE que, dans le même temps, le dossier de construction de l'hôpital d'EVRY soit rapidement mis en forme et les crédits également débloqués ;

AFFIRME la nécessité de la complémentarité des services médicaux des deux hôpitaux du Centre bipolaire qui ne doivent, en aucune façon, être concurrentiels ; et ce en application des engagements pris par le Ministère,

PREND ACTE des initiatives déjà prises allant dans ce sens et soutient les positions adoptées par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de CORBEIL-ESSONNES,

SE DECLARE favorable à la signature, dans sa Commune, d'une pétition auprès de ses Administrés,

S'ENGAGE à soutenir les actions publiques de tous les élus locaux de la 8ème circonscription hospitalière pour aboutir au financement immédiat et à la construction de l'Hôpital de CORBEIL-ESSONNES.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

190 DEC. 1976



- AFFAIRES DIVERSES -

Monsieur ROBERT informe le Conseil que la réception annuelle du Conseil Municipal aura lieu le samedi 8 Janvier 1977 à 18 Heures dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Il donne également lecture du voeu qu'il a déposé au Conseil Général et se rapportant à la construction du Bureau de Poste de MENNECEY.

Monsieur BERNIER informe le Conseil qu'un certain nombre d'arbres situés dans l'enceinte et à l'extérieur immédiat du C.E.S. ont été cassés lors de la tempête, qu'ils sont dangereux, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions d'urgence.

Monsieur FRANCO demande que l'on intervienne pour faire cesser le stationnement sauvage sur le parking de l'Avenue Darblay et notamment, des remorques et véhicules lourds qui paraissent stationner à cet endroit en permanence, sans même être utilisés par leur propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée le 11 Décembre 1976 à 1 Heure.

Handwritten signatures and names in blue ink, including: Chauges, en Brumier, Albert, Jean, Buis, Ardevaux, J. Franco, and others.